

SCP CHAN & LOLLICHON
Notaires associés
BP 13019 Moana Nui
98717 Punaauia

POLYSIGNAL
SNC en cours de transformation en SARL
au capital de 1 000 000 F CFP
divisé en 100 parts de 10 000 F CFP chacune
Siège social : Punaauia, ZI de la Punaruu
RCS Papeete : TPI 96 7 B (anciennement n° 5699-B)
TAHITI n° 350751

Avis de transformation

Il résulte des termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 16 décembre 2014, que :

- la société a été transformée en SARL et de nouveaux statuts ont été adoptés, à compter du 1er janvier 2015 ; Qu'en conséquence, MM. Marius dit Mario NOUVEAU, Heirangi NOUVEAU, et Tuanaki NOUVEAU, et la SARL LTE ont cessé d'être associés solidairement et indéfiniment responsables des dettes sociales ;
 - M. Heirangi NOUVEAU a été maintenu dans ses fonctions de seul gérant, pour une durée non limitée, dans la société sous sa nouvelle forme ;
 - la cession de parts à des tiers étrangers est soumise à l'agrément de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales ;
- En revanche, la cession de parts entre associés est libre.

Les dépôts légaux seront effectués au greffe du tribunal mixte de commerce de Papeete.

Pour avis,
Le gérant.

Julien CHAN et Jeanne LOLLICHON
notaires associés
BP 13019
98717 Punaauia, Moana Nui

LOGISTIQUE TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT
Par abréviation LTE
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 000 F CFP
divisé en 500 parts de 2 000 F CFP chacune
Siège social : Pirae, rue Paul-Bernière
au siège de la SCI TE OTUE
RCS Papeete : TPI 87 154 B
N° TAHITI 038414

Avis de modification

Il résulte des décisions de l'assemblée générale ordinaire des associés en date du 20 janvier 2015, les modifications suivantes aux mentions anciennement publiées :

Ancienne mention

Gérance : Les gérants de la société sont MM. Marius Tanetefaua Toru dit Mario NOUVEAU, demeurant à Arue, résidence JAY et Heirangi Teariki NOUVEAU, demeurant à Arue, résidence Jay.

Nouvelle mention

Gérance : Les gérants de la société sont M. Marius Tanetefaua Toru dit Mario NOUVEAU, demeurant à Arue, résidence Jay, M. Heirangi Teariki NOUVEAU, demeurant à Arue, résidence Jay, et M. Tuanaki Prana Tanetefauramaha NOUVEAU, demeurant à Arue, résidence Jay, lot n° 62.

Pour avis et mention,
La gérance.

AUDIT PACIFIQUE
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 000 F CFP
Siège social : BP 4509, 98713 Papeete
RCS Papeete n° 3821-B - N° TAHITI 204206

Au terme du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 16 janvier 2015, il résulte les modifications des statuts suivantes :

Art. II - Objet

Activité nouvelle supplémentaire :

“La formation professionnelle liée à l'activité d'expert-comptable et de commissaire aux comptes.”

Les autres articles des statuts restent sans changement.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Papeete.

Pour avis,
Le représentant légal.

GENESYL FINANCE PACIFIQUE

Avis de constitution

Forme : Société à responsabilité limitée.

Dénomination : GENESYL FINANCE PACIFIQUE.

Objet : La commercialisation, le placement, la promotion, le commissionnage de toutes œuvres de l'esprit et plus particulièrement de programmes informatiques, notamment en matière de gestion et d'ingénierie financière.

La création, le développement, l'édition de logiciels et applications informatiques sur tous supports et pour toutes plateformes, le conseil et toutes prestations de services en ces matières.

La création, l'acquisition, la location, l'installation et l'exploitation de tous fonds de commerce ou établissement se rapportant à l'objet ci-dessus.

Siège social : Punaauia, PK 10,200, côté montagne.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS.

Apports en numéraire : 500 000 F CFP.

Apports en nature : néant.

Capital social : 500 000 F CFP divisé en 500 parts de 1 000 francs CFP chacune, numérotées de 1 à 500, réparties entre les associés en proportion de leurs apports respectifs en numéraire.

Gérant : M. Olivier GREPIN, demeurant à Punaauia, PK 10,200, côté montagne.

Cession de parts sociales : Aux termes de l'article 13 des statuts, les parts sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou gratuit, à des tiers non associés y compris le conjoint, les ascendants ou descendants du cédant, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales, cette majorité étant déterminée compte tenu de la personne et des parts de l'associé cédant.

Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de Papeete.

Pour avis,
Le gérant.

Office notarial RESTOUT-DELGROSSI-DELGROSSI
Papeete, 415, boulevard Pomare

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE TAAMATUA
Société civile au capital de 1 000 000 de francs CFP
Siège social : Nunue (Bora Bora)

Immatriculation au registre du commerce et des sociétés

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 20 janvier 2015, dont un

exemplaire a été déposé au rang des minutes de l'office notarial RESTOUT-DELGROSSI-BUIRETTE, le même jour, que les statuts de la société ont été refondus et qu'il a été décidé son immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Papeete.

Les caractéristiques de la société sont les suivantes :

Forme : Société civile.

Dénomination : SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE TAAMATUA.

Objet :

- la propriété ou la jouissance de tous immeubles ainsi que de toutes valeurs ou biens mobiliers ;
- la mise en valeur des immeubles sociaux par tous moyens directs ou indirects ;
- l'édification de tous bâtiments à usage commercial, professionnel, d'habitation et autres ;
- l'acquisition, la prise à bail et la location de tous biens meubles et immeubles ;
- l'attribution aux membres de la société ou la vente à des tiers de tous lots, immobiliers ou mobiliers, devenus inutiles à la société ;
- l'acquisition de toutes valeurs mobilières, la prise à d'intérêts dans toutes sociétés agricoles, immobilières, financières ou autres, constituées ou à constituer, ayant un objet similaire ou connexe.

Siège social : Nunue (Bora Bora).

Durée : 99 années à compter du 4 novembre 1977, sauf les cas de prorogation ou de dissolution anticipée prévus aux présents statuts.

Capital social : 1 000 000 de francs CFP divisés en 100 parts de 10 000 F CFP chacune, réparties entre les associés en proportion de leurs apports respectifs en numéraire.

Gérance : M. Philippe Van Der BORGHT, demeurant à 26, Bois des Gaules - 78720 LA CELLE LES BORDES.

Cession de parts sociales : Aux termes de l'article 11 des statuts, il a été stipulé que les parts sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou gratuit, à des tiers étrangers à la société y compris les conjoint, ascendants ou descendants du cédant, qu'après agrément du cessionnaire proposé par la collectivité des associés représentant au moins les deux tiers du capital social ou qu'avec le consentement de tous les associés.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Papeete.

Pour avis,

Me Bernard RESTOUT, notaire associé.

SOCIETE NOUVELLE DE L'HOTEL BORA BORA
Société anonyme au capital de 239 343 000 F CFP
Siège social : Nunue, île de Bora Bora
RCS Papeete N° TPI 88 126 B (ancien n° 3513 B)
N° TAHITI : 177261

Il résulte du conseil d'administration du 1er juillet 2014, à effet à cette même date, les modifications suivantes :

Mention caduque

Conseil d'administration : Olivier JOLIVET : PDG, administrateur ; Gregory SIROIS : administrateur ; Andrew THOMSON : administrateur ; Monty BROWN : administrateur.

Nouvelle mention

Conseil d'administration : Gregory SIROIS : PDG, administrateur ; Olivier JOLIVET : administrateur ; Monty BROWN : administrateur ; Palitha DE ALWIS : administrateur.

RCS Papeete.

Pour avis,

Le président du conseil d'administration.

Société GANESHA
SARL au capital de 200 000 F CFP
Siège social : Centre Vaima, Piazza haute
BP 2803, 98713 Papeete
RCS Papeete : TPI 02 267 B (612465)

Avis de changement du gérant

Aux termes d'une décision collective en date du 1er janvier 2015, M. Joël DESERT, a été nommé gérant de la société GANESHA au côté de son épouse, Mme Christine DESERT à compter du 1er janvier 2015.

Les modifications résultant de l'avis antérieurement publié de la décision ci-dessus sont les suivantes :

Ancienne mention

Gérant associé : Mme Christine-Marie-Frédérique DESERT née JUNG demeurant à Tipaerui, Mairenuui, Papeete.

Nouvelle mention

Gérants associés : Mme Christine-Marie-Frédérique DESERT née JUNG demeurant à Tipaerui, quartier Sarciaux, 98714 Papeete et M. Joël-Gilles-Bernard DESERT demeurant à Tipaerui, Mairenuui, Papeete.

Pour avis,
Les gérants.

MARKET PLUS
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 500 000 F CFP
Siège social : Papara, 39,500
N° TAHITI 741942
RCS n° 5179 B

Il en résulte :

- de l'assemblée générale du 28 décembre 2014 ;
- du procès-verbal de ladite assemblée du 28 décembre 2014,
- changement de l'enseignement commercial à compter du 1er janvier 2015 en FARE TOA SPANIOLA (FTP) ;
- nomination de M. Jean-Raymond CAHOT en tant que cogérant.

ASSISTANCE ET CONSEIL TECHNIQUE EN ELECTRICITE

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 15 janvier 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : Assistance et conseil technique en électricité.

Sigle : ACTE.

Forme : Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social : Quartier Oaro, vallée de la Tuauru, 98709 Mahina.

Objet : La société a pour objet l'assistance et le conseil technique principalement dans le domaine de l'électricité, que ce soit en installation neuve, ou sur de l'existant dans le cadre de réhabilitation, rénovation ou remise aux normes des installations électriques.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.

Capital : 50 000 F CFP.

Gérant : M. Thierry DUGUE, résidant quartier Oaro, vallée de la Tuauru, 98709 Mahina.

Immatriculation : La société sera immatriculée au registre du commerce et de sociétés de Papeete.

Pour avis et mention,
Le gérant.